

10.12.2010 – 15:30 Uhr

Invitation aux médias: L'USS proteste auprès de l'Union européenne Pas question de saper la protection des salaires

Bern (ots) -

Madame, Monsieur.

Avec la participation active des syndicats, la Suisse a conclu en 2010 avec l'Union européenne (UE), après deux années de négociations, un accord destiné à simplifier l'application des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes (entre autres de l'annonce préalable des travailleurs détachés). L'encre des signatures apposées à cet accord n'a pas encore séché que le Parlement européen et la Commission européenne recommencent à faire pression pour en assouplir les dispositions, voire les supprimer. C'est un non-respect du principe de la bonne foi que les syndicats ne sauraient accepter. En effet, en l'absence des dispositions convenues, la protection des salaires suisses ne serait plus assurée.

C'est pourquoi l'USS et ses syndicats vont, à la faveur d'une brève manifestation de protestation qui se tiendra

mercredi 15 décembre 2010 de 13h50 à 14h10, devant l'Ambassade de l'Union européenne, Bundesgasse 18, Berne,

remettre une lettre de protestation à M. Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE en Suisse. Les personnes suivantes prendront brièvement la parole :

- Paul Rechsteiner, président de l'USS
- Renzo Ambrosetti, coprésident du syndicat Unia

Une cinquantaine de personnes seront présentes à cette occasion, lors de laquelle une documentation de presse sera remise. L'USS organise cette action dans le cadre de la journée de protestation européenne « Non à l'austérité pour tous et aux bonus pour quelques-uns », lancée par la Confédération européenne des syndicats (CES).

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Contact:

Ewald Ackermann, service de l'information de l'USS
031 377 01 09 ou 079 660 36 14